



EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : les taches foliaires progressent lentement; dommages de la première génération de la mouche de la carotte.
- Céleri : punaises à surveiller; tache bactérienne en légère progression; dégâts de pourriture sclérotique; calcium contre le cœur noir : cibler les poussées de croissance; dommages de gerçure du pétiole.
- Laitue : pucerons un peu moins présents; punaise encore active; peu de mildiou, mais le risque augmente; calcium : cibler les poussées de croissance; montaison surtout dans la région de Québec; dommages d'altises en Montérégie.
- Oignon : premiers cas de mildiou dans Lanaudière; répression des thrips de plus en plus difficile; *botrytis* en légère hausse, mais à surveiller; pourriture bactérienne en hausse; deuxième période de ponte de la mouche.
- Ail et poireau : creux dans l'activité des papillons de la teigne; maladie bactérienne en Montérégie à identifier.
- Homologation d'urgence du CARZOL SP contre les thrips dans l'oignon sec.

SITUATION GÉNÉRALE

Les températures ont été en moyenne dans les normales durant la dernière semaine. Les précipitations sont pour leur part survenues principalement le samedi 17 juillet, surtout sous forme d'orages forts, et le lundi 19 juillet sous forme d'averses. Les quantités reçues ont encore été variables selon les localités. Le tableau ci-dessous présente le portrait selon les régions pour la période du 14 au 20 juillet. Les précipitations d'hier ne sont donc pas incluses.

Région	Quantité de pluie (mm)
Capitale-Nationale, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	5 à 30
Chaudière-Appalaches	10 à 30
Outaouais, Basses-Laurentides, Mauricie et Estrie	15 à 30
Centre-du-Québec	20 à 40
Montérégie-Est et Lanaudière	20 à 50
Montérégie-Ouest	10 à 20

La réserve en eau du sol demeure faible sur plusieurs sites dans les régions du nord-ouest de la province. Plus au sud, l'humidité du sol varie de moyenne à élevée en général.

Les forts orages du 17 juillet étaient parfois accompagnés de grêle, de sorte que certains champs ont subi des dommages, mais généralement plutôt légers.

Outre les pluies du 17 et du 19, des averses ou de petits orages sont aussi survenus localement les 16 et 18 juillet. De plus, les rosées ont souvent été abondantes et lentes à s'assécher au matin. Les conditions ont donc été, dans l'ensemble, favorables aux maladies.

CAROTTE

Taches foliaires

Des taches foliaires (*Cercospora*) sont observées dans plusieurs champs en Montérégie et dans Lanaudière. Elles continuent de progresser, mais très lentement. Dans la région de Québec (Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale), on note la présence de taches (très peu) attribuable à *Cercospora* ou *Alternaria*, mais seulement dans quelques champs.

La stratégie d'intervention contre les brûlures foliaires de la carotte est présentée à la fin de l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>). La liste des fongicides homologués dans la carotte est présentée dans le bulletin d'information No 02 du 23 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>).

Mouche de la carotte

On rapporte des dommages importants à cause des larves de la première génération de la mouche de la carotte sur quelques sites dans la région de Québec (Capitale-Nationale) de même que sur un site dans Lanaudière. Généralement, au Québec, on s'intéresse surtout à la seconde génération de larves étant donné que c'est elle qui cause le plus de dommages. À l'avenir, un suivi plus rigoureux de l'insecte (ex. : dépistage des adultes) devra être effectué sur les sites où la première génération est un problème de manière à mieux orienter les producteurs concernés.

CÉLERI

Punaise terne

On continue d'observer la présence de l'insecte et de nouveaux dommages dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Tache bactérienne (*pseudomonas*)

Les taches bactériennes ont légèrement progressé durant la dernière semaine. Demeurez vigilant. Les conditions plus humides (pluies plus fréquentes et rosées matinales) favorisent cette maladie. On doit appliquer un fongicide contenant du cuivre dans les champs où la maladie est présente, afin de ralentir sa progression. Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'avertissement No 06 du 17 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn10.pdf>).



Pourriture rose sclérotique

Beaucoup de symptômes de pourriture rose sclérotique (sclérotiniose) sont observés dans certains champs de céleri proches de la maturité. L'établissement du pathogène responsable, *Sclerotinia sclerotiorum*, a été favorisé par l'excès d'humidité dans le feuillage. Certains fongicides sont homologués pour lutter contre cette maladie (ex. : PRISTINE, RHAPSODY ou SERENADE), mais ils agissent seulement en prévention. Du point de vue économique, l'utilisation de ces produits, dans un champ où la maladie est déjà présente, n'est probablement justifiée que si on observe peu de symptômes et que le champ est encore relativement jeune.

Carences

Continuez les traitements foliaires avec le calcium en ciblant le plus possible les périodes où la croissance des céleris est la plus rapide (poussées de croissance). Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

Un cas grave de gerçure du pétiole (carence en bore) a été observé dans au moins un champ de céleri en Montérégie-Ouest. **Continuez de bien surveiller vos champs et débutez les traitements foliaires avec le bore dès que des symptômes sont observés dans le champ.** Outre la présence de petites fissures (griffes de chats) sur les pétioles qui est le symptôme caractéristique de ce désordre physiologique, le fait que les pétioles soient très cassants est un autre indice que les plants manquent probablement de bore. La stratégie d'intervention contre la gerçure du pétiole est présentée dans l'avertissement **No 06** du 12 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf>).

LAITUE

Pucerons et punaise terne

La situation s'est un peu accalmie en ce qui concerne **les pucerons** en Montérégie, mais un suivi rigoureux est toujours requis. L'insecte est aussi présent en quantité modérée dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Pour plus de détails sur la répression des pucerons dans la laitue, consultez l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

La punaise terne reste aussi modérément active dans les principales régions où des laitues sont produites (Montérégie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Des adultes et des larves sont observés et ils causent souvent des dommages significatifs. Les détails sur la répression de la punaise terne sont présentés dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Mildiou

Le **mildiou** demeure encore calme pour le moment (Montérégie-Ouest). Les températures plus modérées et le temps nuageux prévus pour les prochains jours favoriseront toutefois cette maladie. **Traitez sans faute les champs où des symptômes sont observés de même que les champs voisins.** La liste des fongicides homologués dans la laitue est présentée dans le bulletin d'information **No 03** du 25 juin 2010. La stratégie d'intervention recommandée contre le mildiou est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Nécrose marginale ou brûlure de la pointe (carence en calcium)

En général, moins de symptômes de carence en calcium ont été observés durant la dernière semaine. Les champs de laitue romaine transplantée, de laitue feuille et de chicorée frisée, approchant de la maturité, sont les plus affectés. Intervenez avec des applications foliaires de calcium en ciblant les périodes de croissance les plus actives. Suivez aussi de près l'humidité du sol, puisqu'un sol sec tend à accroître le risque de dommages. Pour plus d'information concernant la nécrose marginale, consultez l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

Montaison (montée à la graine prématurée)

Ce désordre physiologique est encore observé principalement dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Examinez régulièrement le point de croissance de vos laitues approchant de la récolte et, s'il y a lieu, récoltez-les un peu plus tôt pour prévenir les pertes.

Altises

Des dommages reliés à l'altise des crucifères et à l'altise à tête rouge sont observés sur quelques fermes en Montérégie-Ouest. L'altise des crucifères est la petite altise (2 à 3 mm) commune observée le plus souvent au printemps, tandis que l'altise à tête rouge est une grosse altise (4 à 5 mm) apparaissant habituellement à cette époque-ci de l'année.

Les altises grugent la surface des feuilles des laitues en ne laissant habituellement que la membrane inférieure. Le dommage apparaît sous forme de zones décolorées, le plus souvent arrondies. Dans la laitue pommée, les dégâts se limitant aux feuilles extérieures, la pomme n'est pas affectée. On intervient lorsque les altises causent des dommages significatifs.

Seul le SEVIN XLR PLUS est homologué spécifiquement pour la répression des altises dans la laitue. Cependant, tous les insecticides actuellement homologués dans cette culture contre la punaise terne ou la cicadelle devraient également être efficaces contre les altises. Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, consultez l'avertissement **No 13** du 4 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn06.pdf>).

OIGNON

Mildiou

Des symptômes de mildiou ont été observés dans deux champs d'oignon jaune et un champ d'oignon vert situés sur trois différentes fermes dans Lanaudière. Dès maintenant, les producteurs de cette région devront faire un dépistage rigoureux de leurs champs pour repérer rapidement les foyers de la maladie.

Le mildiou est une maladie grave qui est capable de détruire, en quelques jours, tout le feuillage des oignons, si elle n'est pas bien réprimée. **Il est donc important de débiter les traitements contre cette maladie, avec les fongicides appropriés, dès que les premiers symptômes sont observés.** Les champs voisins du champ affecté doivent aussi être traités, puisque les spores du champignon voyagent par le vent.





Source : Julie Marcoux, MAPAQ

Premiers symptômes du mildiou sur une feuille d'oignon

Le symptôme le plus caractéristique du mildiou est la présence d'un duvet violacé, visible le matin sur le feuillage encore humide. Ce duvet repose sur des parties de feuilles à peine plus pâles que le feuillage sain et apparaît sous la forme de plages allongées pouvant mesurer plusieurs centimètres. Par la suite, ce duvet prend une teinte grisâtre, alors que les parties du feuillage affectées viennent à faner et à dépérir. Dans le champ, la maladie apparaît habituellement en foyers qui s'agrandissent jusqu'à ce que tout le champ soit envahi.

Pour plus de détails concernant la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>). Attention, plusieurs des fongicides efficaces contre la brûlure de la feuille ne le sont pas contre le mildiou. Il est donc important de choisir le bon produit. À cet effet, consultez le bulletin d'information **No 02** du 23 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>).

Thrips de l'oignon

La répression des thrips est de plus en plus difficile (Montérégie et Lanaudière). Malgré les traitements fréquents, on arrive difficilement à faire baisser les populations dans plusieurs champs. Une homologation d'urgence a été accordée pour l'utilisation de l'insecticide CARZOL SP (voir les détails à la fin de cet avertissement). Cet insecticide est réputé pour être très efficace contre les thrips. Après l'avoir utilisé, on revient avec la stratégie de lutte habituelle (seuils d'intervention et autres insecticides déjà homologués).

Dans la région de Québec (Capitale-Nationale), sur les quelques sites où l'insecte est observé en quantité significative, les traitements restent encore efficaces.

Pour plus d'information sur la répression des thrips, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>). La liste des insecticides homologués contre les thrips est présentée dans le bulletin d'information **No 02** du 25 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>).



Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Le nombre de taches a augmenté légèrement dans certains champs (Montérégie-Est, Montérégie-Ouest et Lanaudière). Avec les températures un peu plus fraîches et les fréquentes périodes de mouillure du feuillage (pluies ou rosées), le risque de développement de la maladie augmente. **Continuez les traitements avec les fongicides protectants dans l'oignon jaune et, au besoin, dans l'oignon espagnol.**

La stratégie d'intervention contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement [No 06](#) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Pourriture bactérienne

Des symptômes de pourriture bactérienne sont observés de plus en plus fréquemment en Montérégie-Ouest. On retrouve quelques plants affectés ici et là dans plusieurs champs d'oignon jaune. Certains champs d'oignon espagnol et d'oignon rouge semés sont davantage affectés. Sur certains plants, la pourriture a rejoint le bulbe.

Afin de prévenir la propagation de la pourriture bactérienne, l'utilisation d'un fongicide à base de cuivre (ex. : oxychlorure de cuivre) est parfois recommandée. Certaines recherches indiquent toutefois que ce traitement serait peu efficace. Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre cette maladie, consultez l'avertissement [No 07](#) du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Mouche de l'oignon

Des mouches, dont plusieurs portaient des œufs, ont été capturées à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Ceci signifie que la deuxième période de ponte aurait débuté. Présentement, le haut taux d'humidité favorise la survie des œufs.

À cette époque de l'année, les traitements insecticides contre les mouches adultes sont justifiés seulement pour les champs d'oignon vert qui n'ont pas reçu d'insecticide granulaire au semis ou pour les champs d'oignon jaune où les larves de la première génération ont occasionné des dommages importants.

La stratégie de lutte détaillée contre la mouche de l'oignon est présentée dans l'avertissement [No 02](#) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

Le nombre de captures a encore diminué sur la majorité des sites de piégeage et est même nul sur certains autres. L'émergence des papillons correspondant au troisième vol de la saison n'a donc pas encore débuté. On observe des larves et des pupes dans certains champs.

Maladie bactérienne

En Montérégie, on observe, dans quelques champs de poireau, le dépérissement de 1 ou 2 feuilles sur plusieurs plants. La maladie, qui semble apparentée à une pourriture bactérienne, débute par le bout de la feuille, l'envahit vers le bas, puis descend ensuite dans le fût. Typiquement, une feuille affectée présente



ces caractéristiques : la partie distale est flasque et apparaît comme desséchée, une zone brune d'apparence cuivrée et possédant une odeur très fétide se trouve au milieu et le bas de la tache adjacent à la partie encore saine de la feuille est vert noirâtre plus foncé que le tissu sain. Ces symptômes sont différents de ceux de la graise bactérienne (*Pseudomonas syringae*), la principale maladie bactérienne du poireau. Des échantillons ont été expédiés au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection afin de faire identifier le pathogène.

Afin de prévenir la dispersion des bactéries, il faut éviter d'effectuer des opérations culturales dans les champs lorsque le feuillage est humide. Au Canada, aucun produit n'est homologué pour lutter contre les bactéries dans le poireau. En Europe, on recommande d'appliquer des fongicides contenant du cuivre.

HOMOLOGATION DU CARZOL SP CONTRE LES THRIPS DANS LES OIGNONS SECS

Pour permettre aux producteurs d'oignon de mieux faire face à l'infestation de thrips qui sévit présentement dans l'oignon au Québec, l'ARLA a accordé l'homologation d'urgence de l'insecticide CARZOL SP pour lutter contre les thrips dans les cultures d'oignons secs.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ne s'est pas opposé à cette demande d'homologation d'urgence sous la condition que les consignes suivantes soient respectées :

- **L'utilisation de CARZOL SP doit être appuyée par une recommandation d'un agronome (au Québec) ou d'un spécialiste en science agricole.**
- L'utilisateur doit tenir un registre des applications du produit comme proposé par l'IREPeQ express.
- Le pulvérisateur doit être équipé de buses antidérives.
- Après l'application, le nettoyage du pulvérisateur est effectué sur le lieu du travail, le fond de cuve est dilué avec de l'eau (1:10) et l'eau de rinçage est appliquée sur le champ déjà traité.
- Ne pas appliquer le produit à proximité des zones résidentielles, des parcs, des écoles et des arrières cours de résidences.
- Prévoir un délai de réentrée au champ de 48 heures.

Voici les détails concernant cette homologation :

Nom commercial :	CARZOL SP
Matière active :	Chlorhydrate de formétanate
Groupe :	1A
Culture :	Oignon récolté sec
Insecte :	Thrips de l'oignon
Doses :	Régie avec un seul traitement : 1,4 kg/ha Régie avec 2 traitements : 0,84 kg/ha avec un intervalle de 7 à 10 jours entre les traitements
Quantité d'eau :	Minimum de 94 litres d'eau à l'hectare
Délai avant récolte :	30 jours
Restrictions :	1 ou 2 applications par saison maximum selon la régie choisie Ne pas appliquer plus de 1,68 kg par hectare par saison
Délai de réentrée :	48 heures
Date de fin d'homologation :	31 octobre 2010
Étiquette :	http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Carzol_SP_Fr.pdf



Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur – carotte-céleri-laitue-oignon...
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – carotte, céleri, laitue... – 22 juillet 2010

